



Assemblée générale

Jeudi 13 février 2020

*Conseil Départemental des Vosges
Epinal*



Jardin Botanique Jean-Marie Pelt
100 rue du jardin botanique
54600 Villers-lès-Nancy
Tél : 03 83 91 82 97
Mail : contact@polelorrain-cbnne.fr

RAPPORT MORAL



Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National du Nord-Est

Rapport moral (période du 01 janvier au 31 décembre 2019)

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

En 2009 une mission conduite par la Fédération nationale des Conservatoires Botaniques Nationaux à la demande du ministère de tutelle rassemblait les différents acteurs techniques, scientifiques et politiques dans le but de réfléchir à la refondation d'un conservatoire botanique national sur les régions lorraine et alsacienne. Floraine, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux ont créé le 29 janvier 2013, le Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. Cela fait 7 ans déjà que nous avons constitué une équipe dans le but de reconstruire un conservatoire botanique qui a pour vocation à être agréé au niveau national.

Pour rappel, les missions de cet établissement sont définies par l'article D. 416-1 du code de l'environnement à savoir :

- La connaissance de la flore et des habitats ;
- La conservation des éléments rares et menacés de la flore et des habitats ;
- L'appui technique et scientifique à l'État et aux collectivités territoriales ;
- La sensibilisation du public à la préservation de la diversité végétale.

Cette année 2019, grâce aux crédits alloués par les tutelles et notamment la Région Grand-Est nous avons eu l'opportunité de renforcer notre équipe de botanistes-phytosociologues. C'est ainsi que Marie Duval a été recrutée pour travailler, sur les espèces exotiques envahissantes et la conservation des espèces menacées, problématiques importantes pour une meilleure compréhension du fonctionnement des écosystèmes et de lutte contre les facteurs de diminution de la biodiversité. Les autres membres de l'équipe continuent leurs missions. Marie renforce une équipe dirigée par Johanna Bonassi et secondée par Denis Cartier chargé plus particulièrement de la bryologie et Cédric Lajoux affecté à la connaissance des habitats.

Le petit groupe de bryologues, membres de Floraine, conduit par Denis Cartier continue son travail de formation et de prospection.

En accord avec nos partenaires alsaciens et francs-comtois, nous avons missionné un cabinet d'études pour établir un état des lieux des 3 conservatoires (Alsace, Franche-Comté, Lorraine) en prévision d'une éventuelle fusion. Ce travail est financé à 100 % par l'État et les Régions. Il permettra d'analyser les forces et les faiblesses de chaque organisme et d'apporter des conseils pour que ce rapprochement puisse se faire dans les meilleures conditions.

Le travail sur l'atlas qui jusqu'à maintenant était axé sur les seules plantes vasculaires, voit son spectre élargi aux bryophytes. La coordination par le Pôle lorrain est un atout pour les bénévoles de Floraine qui bénéficient



des apports logistiques et scientifiques des botanistes phytosociologues du Pôle lorrain. Un travail plus spécifique sur les espèces exotiques envahissantes est en cours. La réunion des contributeurs à l'atlas co-pilotée par le Pôle et Floraine réunit toujours autant de participants. Cette dynamique initiée en 2002, traduite par la publication de l'Atlas de la flore lorraine ne s'essouffle pas.

Ce qui fait la force du Pôle lorrain est le travail en réseau avec les adhérents de Floraine qui apportent leur connaissance de terrain et contribuent largement à l'enrichissement de la base de données, co-administrée par le Pôle et Floraine.

Toutes ces activités ne peuvent fonctionner sans les aides financières de l'État par la DREAL, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, des Conseils départementaux de Meurthe-et-Moselle, de Meuse et des Vosges et du Conseil Régional, que je remercie sincèrement pour leur soutien. Nous verrons dans le rapport financier que la situation est saine et nous permet d'envisager l'avenir en toute sérénité.

Je remercie également la Métropole du Grand Nancy et l'Université de Lorraine co-tutelles du Jardin Botanique Jean-Marie-Pelt et son directeur pour la mise à disposition de locaux fonctionnels pour l'équipe du Pôle lorrain.

L'année à venir sera décisive pour la mise en commun des acquis des différents partenaires et d'un éventuel regroupement pour obtenir un agrément commun.

Merci de votre confiance et de votre attention.

Le président

François VERNIER



RAPPORT D'ACTIVITES



Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National du Nord-Est

Rapport d'activités (période du 01 janvier au 31 décembre 2019)

Le Pôle lorrain du futur CBNNE a été créé le 21 janvier 2013. Il a pour objectif de développer en région Lorraine des missions de type CBN, telles que définies dans l'article D416-1 du code de l'environnement, à savoir :

- La connaissance de la flore et des habitats ;
- La conservation des éléments rares et menacés de la flore et des habitats ;
- L'expertise et l'appui technique aux partenaires locaux ;
- L'information et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité végétale.

1. Fonctionnement de la structure

1.1 Réunions des instances

Le Pôle lorrain s'organise selon 3 instances décisionnelles : le Bureau, le Conseil d'administration (CA), et l'Assemblée générale (AG).

- Une Assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 19 décembre 2019 ;
- Une Assemblée générale ordinaire s'est réunie le 02 avril 2019 ;
- Le Conseil d'administration s'est réuni les 02 avril et 19 décembre 2019 ;
- Trois réunions de Bureau ont été organisées les 13 juin, 17 septembre et 14 novembre 2019.

Le Pôle lorrain dispose également d'une instance consultative commune avec le CBN de Franche-Comté, le Conseil Scientifique qui ne s'est pas réuni en 2019.

La composition de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du Conservatoire botanique n'a pas changé au cours de l'année 2019. Par contre, la composition des membres du Bureau a fait l'objet d'un nouveau vote en décembre 2019.

❖ Les membres du Bureau

Les membres du Bureau ont été élus lors du Conseil d'administration du 19 décembre 2019. Quatre des administrateurs de l'ancien Bureau ont candidaté et renouvelé leur mandat pour une période de 3 ans, la composition est la suivante :

François VERNIER (Floraine)	Président
Alain SALVI (CENL)	Trésorier
François BOULAY (Floraine)	Secrétaire
Véronique CORSYN (CENL)	Membre



Les membres du CA et de l'AG

Tous les membres adhérents de l'association participent au CA. Ils se répartissent en 3 collèges :

- Les membres fondateurs ;
- Les membres de droit ;
- Les membres invités.

Tel que prévu dans les statuts, l'adhésion des membres de droit ou des membres invités prend effet par délibération des instances décisionnelles des structures invitées par le Conservatoire à siéger au CA.

A ce jour, les membres adhérents de l'association restent inchangés et sont donc les suivants (membres dont nous avons reçu ou eu connaissance d'une délibération concernant leur adhésion officielle) :

Structure	Collège	Nombre de voix	Elu(e)s au CA
Floraine	Membres fondateurs	2	François Vernier, François Boulay
CENL		2	Alain Salvi, Véronique Corsyn
FCBN		1	En attente d'une désignation
Conseil Départemental 88	Membres de droit	1	Martine Gimmilaro
Métropole du Grand Nancy		1	Marie-Christine Leroy
Université de Lorraine		1	En attente d'une désignation
Conseil Départemental 54	Membres invités		
PNR de Lorraine			
CBA			
CBNFC			

L'AG comprend tous les membres du CA.

❖ Le Conseil Scientifique

Les membres du Conseil Scientifique commun avec le CBN de Franche-Comté sont les suivants :

Personne	Disciplines	Organisme
Max ANDRE	Botanique régionale de Franche-Comté, massif jurassien	Président de la Société Botanique de Franche-Comté
Guy COLLING	Biologie des populations et évolution	Musée National d'Histoire Naturelle du Luxembourg
Christophe COURTE	Botanique, phytosociologie, gestion d'espaces naturels	Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine
François GILLET	Phytosociologie, écologie végétale, bases de données, modélisation	Professeur à l'Université de Franche-Comté.
Frédéric HENDOUX	Botanique, phytosociologie	Directeur du CBN Bassin Parisien
Pascal HOLVECK	Ptéridologie, botanique	ONF
Philippe JUILLERAT	Botanique	Info Flora (Suisse)
Thierry MAHEVAS	Bryologie	Jardin botanique Jean-Marie Pelt
Serge MULLER	Botanique, phytosociologie, plantes invasives, herbiers	Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.
Sylvain PLANTUREUX	Agronomie	Professeur à l'Université de Lorraine. INRA.
Jean-Pierre REDURON	Conservation, taxonomie, plantes invasives	
Jean-Marie ROYER	Botanique, phytosociologie	
Thomas SCHNEIDER	Botanique, bryologie	Delattinia (Allemagne)
Claudia SCHNEIDER	Botanique, bryologie	Delattinia (Allemagne)
Nicolas SIMLER	Botanique régionale d'Alsace, phytosociologie	Conservatoire Botanique d'Alsace



Personne	Disciplines	Organisme
Daniel SUGNY	Mycologie	Président de la Fédération mycologique de l'Est
Jean-Marc TISON	Taxonomie, plantes invasives	

1.2 Equipe salariée

Salarié	Fonction (s)	Date d'embauche	Contrat	Temps de travail	Présence en 2019
Johanna BONASSI	Responsable de pôle Botaniste – phytosociologue Référente Flore	19 juin 2013	CDI	100 %	Année complète
Denis CARTIER	Botaniste – phytosociologue Référent Bryologie	18 avril 2016	CDI	100 %	Année complète
Cédric LAJOUX	Botaniste – phytosociologue Référent Habitats	26 mars 2018	CDI	100 %	Année complète
Marie DUVAL	Botaniste – Phytosociologue Référente Conservation et EEE	11 mars 2019	CDD	100 %	A compter du 11 mars 2019

En 2019, l'équipe salariée composée de trois personnes en début d'année s'est vue renforcée le 11 mars 2019 par le recrutement en CDD de Marie Duval au poste de Botaniste – Phytosociologue, référente Conservation et EEE.

1.3 Formations

Formation	Salarié(s) bénéficiaire(s)	Période	Objectif(s)
Visite des laboratoires du GEVES*	Marie Duval	4 avril 2019	Amélioration des connaissances en techniques de conservation ex situ : stockage et tri des graines, test de germination

* Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences

1.4 Infrastructures et équipements

L'adresse du siège social reste inchangée : chez M. François VERNIER, au 77 Grande Rue, 54 180 HEILLECOURT. Depuis le 18 janvier 2017, les bureaux accueillant l'équipe salariée du Pôle lorrain sont situés au Jardin Botanique Jean-Marie Pelt, 100 rue du jardin botanique, 54 600 VILLERS-LES-NANCY. Il s'agit d'une mise à disposition gratuite de locaux par la Métropole du Grand Nancy.

Les achats d'investissements réalisés en 2019 sont les suivants :

Type de dépense	Description	Montant
Matériels informatiques	4 postes informatiques complets	4 742,94 €
	1 serveur + 4 disques durs 4 To	895,00 €
Matériels de terrain	2 GPS Etrex 10	198,00 €
	3 appareils photographiques Olympus TG-6	1 499,97 €
	1 tablette durcie Ruggear RG910	791,76 €
	3 grappins retractables	113,49 €
Mobiliers de bureau	4 bureaux + 4 caissons + 1 armoire	1 908,00 €
TOTAL		10 149,16 €



2. Partenariats

2.1 Financement du Conservatoire

❖ Subventions et assimilées

En 2019, le Conservatoire botanique a sollicité l'aide financière :

- De la **DREAL Grand Est**, pour son programme d'activités 2019 : connaissance, conservation, appui technique, information et sensibilisation ;
- De la **Région Grand Est**, pour son programme d'activités 2019 : inventaire de la flore vasculaire et de la bryoflore et mise en place de l'Observatoire Régional de la Biodiversité, mais également pour la réalisation d'investissements ;
- De l'**Agence de l'Eau Rhin-Meuse**, pour son programme d'activités 2019 : inventaire des végétations, stratégie de conservation, PNA Messicoles, Stratégie régionale EEE, Znieff.
- Du **Conseil Départemental des Vosges**, dans le cadre de l'inventaire de la bryoflore ;
- Du **Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle**, dans le cadre de l'inventaire de la flore vasculaire ;
- Du **Conseil Départemental de Meuse**, dans le cadre de l'inventaire et la recherche d'espèces remarquables sur un secteur méconnu, l'Argonne ;
- De l'**AFB** dans le cadre de sa participation aux travaux nationaux coordonnés par l'ex-équipe de la FCBN.

Partenaire financier	Description	Montant sollicité	Montant notifié
DREAL Grand Est	Programme d'activité 2019 : connaissance, conservation, appui technique, Information et sensibilisation	70 000,00 €	70 000,00 €
Région Grand Est	Inventaire Mailles et ORB	39 900,00 €	39 900,00 €
Région Grand Est	Investissements	10 000,00 €	10 000,00 €
Agence de l'eau Rhin-Meuse	Programme d'activités 2019 : inventaire des végétations, stratégie de conservation, PNA Messicoles, Stratégie régionale EEE, Znieff	36 268,00 €	36 285,00 €
Conseil Départemental 88	Inventaires floristiques et bryologiques	19 950,00 €	19 950,00 €
Conseil Départemental 54	Typologie d'habitats et inventaires floristiques	9 975,00 €	9 975,00 €
Conseil Départemental 55	Inventaires floristiques en Argonne	5 000,00 €	5 000,00 €
AFB/FCBN	Participation aux travaux nationaux du réseau CBN	8 125,00 €	8 125,00 €
TOTAL		199 218,00 €	199 235,00 €

Le Conservatoire bénéficie de plus, depuis 2017, d'une mise à disposition gratuite de locaux, de la part de la **Métropole du Grand Nancy** équivalente à une subvention d'un montant de 8 279 € (loyer et charges).

❖ Prestations

En 2019, le Conservatoire botanique est intervenu en tant que prestataire auprès :

- Du **Conseil Départemental des Vosges**, dans le cadre de l'accompagnement d'un stage sur le fauchage raisonné des bords de route, et la réalisation d'une conférence sur la Bryologie ;
- De la **Communauté de communes Bruyères, Vallons des Vosges** pour la réalisation d'une conférence sur la Bryologie ;



- De la **Communauté de communes de Sarrebourg, Moselle sud** pour une extraction de données ;
- Du **Pays de la Déodatie**, dans le cadre d'un accompagnement au programme « Prairies réservoirs » ;
- Du **CNRS**, dans le cadre de la réalisation de relevés floristiques s'inscrivant dans un programme national de suivi des prairies ;
- De l'**AgroParisTech**, dans le cadre de formations auprès des étudiants ;
- Du **CBN Pyrénées Midi-Pyrénées**, dans le cadre d'un partenariat national FCBN/EDF visant au développement du label Végétal Local sur les sites d'EDF ;
- D'**Econick**, dans le cadre de la réalisation d'une expertise floristique préalable à la culture de plantes dépolluantes.

Partenaire financier	Description	Montant
Conseil Départemental 88	Accompagnement stage « fauchage raisonné des bords de route »	2 100,00 €
Conseil Départemental 88	Conférence – sensibilisation bryologie	1 400,00 €
Communauté de communes de Bruyères	Conférence – sensibilisation bryologie	350,00 €
Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud	Extraction de données	312,50 €
Pays de la Déodatie	Accompagnement programme « Prairies réservoirs »	2 450,00 €
CNRS	Réalisation de relevés floristiques dans le cadre du programme Sur-Pas	2 450,00 €
AgroParisTech	Formation botanique sur le terrain auprès des étudiants	371,05 €
CBN PMP	Développement du label Végétal Local sur les sites d'EDF	5 000,00 €
Econick	Expertise floristique	525,00 €
TOTAL		14 958,55 €

2.2 Conventions de collaboration

Le Conservatoire Botanique a établi de nombreuses conventions au cours de la période 2013-2017 avec ses principaux partenaires.

Deux conventions ont été signées en 2019 :

- Convention de collaboration 2019 -2023 entre le PNR des Ballons des Vosges et les 3 Conservatoires Botaniques de son territoire (Alsace, Lorraine, Franche-Comté) ;
- Convention de prêt à taux zéro entre Floraine et le Conservatoire Botanique.



3. Activités

3.1 CENTRALISATION DES DONNÉES

Soutien financier : DREAL Grand Est

Cette action courante du Conservatoire Botanique consiste à :

- Développer et maintenir la base de données TAXA (mission assurée par le CBNFC) ;
- Centraliser et saisir les données existantes (bibliographie, herbiers, carnets de terrain, etc). En effet, la base de données du Conservatoire contient pour l'essentiel les données de terrain du Conservatoire et des organismes partenaires. Il s'agit d'un travail de longue haleine à envisager sur le long terme ;
- Valider les données entrantes ;
- Assurer la bonne intégration des données des partenaires.

En 2019, le Conservatoire Botanique :

- a saisi **1 096 données floristiques** issues de sources bibliographiques variées ;
- a validé **7 819 données**. Ce chiffre peut paraître faible par rapport à l'an dernier (plus de 100 000 données – rapport d'activités 2018), mais s'explique pour deux raisons :
 - Tout d'abord, les statistiques pour l'élaboration du rapport d'activités 2018 ont été extraites de Taxa le 7 mars 2019, date à laquelle les validateurs du Conservatoire botanique avaient déjà commencé le travail de validation début 2019, en particulier pour la bryologie ;
 - De plus, la stratégie de validation pour la flore vasculaire a été modifiée courant 2019 avec une priorisation des taxons établie sur la base des résultats de la Liste Rouge Lorraine. En 2019, les catégories RE, CR*, CR et EN ont été traitées. Cette stratégie est plus qualitative que quantitative, le nombre de données étant plus limité et le travail de validation plus long car nécessitant régulièrement un retour vers l'auteur de la donnée.

Remarque : une validation ponctuelle par projets est venue compléter cette démarche (ex : le PNA Messicoles ayant nécessité un rendu précoce des données brutes).
- a assuré la **bonne intégration de 26 697 données des botanistes bénévoles de Floraine**.

A ce jour, la base de données TAXA contient pour la Lorraine :

Groupe taxonomique	nb données	%	Progression n-1	nb données entrantes	% données validées	nb taxons
Bryophytes	27 815	3,40	+ 48 %	9 543	65,69	633
Trachéophytes	789 479	96,55	+ 4 %	180 673	77,11	2 326
Charophytes	88	0,01	+ 271 %	88	0,00	13
Lichens	322	0,04	➔	322	0,00	77
Autres (champignons)	18	0,00	+ 12 %	18	0,00	14
TOTAL	817 721	100	+ 5 %	190 643	76,69	3 063

*Bilan des données lorraines contenues dans TAXA
Données extraites de TAXA au 17/01/2020*

Ce sont les groupes des bryophytes et des charophytes qui progressent le plus en ce qui concerne le nombre de données bancarisées, ce qui n'est pas étonnant compte-tenu de l'important déficit de connaissances sur ces deux groupes. Les bryophytes bénéficient de la mise en place de l'inventaire Mailles. Les charophytes ont fait l'objet d'une saisie de données récoltées dans la bibliographie et via la consultation d'experts.



3.2 ANIMATION DU RESEAU

Soutien financier : DREAL Grand Est, Région Grand Est, Conseil Départemental 88, Conseil départemental 54

Depuis 2014, le Conservatoire botanique a pris en charge l'animation du réseau de correspondants, en lien étroit avec l'association Floraine.

Principalement concentrée jusqu'alors sur les plantes supérieures, le Conservatoire Botanique a élargi en 2018 cette animation du réseau à la bryoflore, en lançant le Groupe d'Etude des Bryophytes de Lorraine, qui a pour objectif de promouvoir la bryologie en Lorraine et de mettre en réseau les bryologues du territoire.

Cette mission courante du Conservatoire Botanique consiste à :

- fournir des méthodes et des outils aux contributeurs bénévoles dans le cadre de l'inventaire permanent de la flore lorraine (méthode d'inventaire, catalogue à jour, ouvrages de détermination, fonds cartographiques, interface de saisie en ligne, formations, etc) ;
- répondre aux questions techniques des contributeurs bénévoles ;
- co-organiser la journée des contributeurs qui a eu lieu le **samedi 02 mars à Laxou** ;
- organiser le flux des données avec les autres organismes partenaires et établir des conventions d'échanges de données.



Journée des contributeurs du 02 mars 2019



Figure 1 : *Campylopus introflexus* sur le talus d'une route forestière (flèches).



Figure 2 : Gamétophyte à l'état humide.



Figure 3 : Gamétophyte à l'état sec. Noter les feuilles en forme de bourgeon et les poils réfléchis.



Figure 4 : Sporophytes de *Campylopus introflexus*.

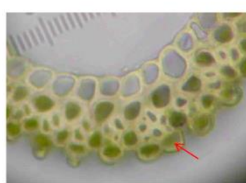


Figure 5 : Coupe transversale de la nervure montrant les lamelles constituées d'une seule cellule (flèche).

Extrait de l'enquête « *Campylopus introflexus* » lancée en 2019

D'autres actions d'animation ont été menées spécifiquement durant l'année 2019 :

- Le lancement de **deux enquêtes** diffusées par mail et sur le site internet du Conservatoire Botanique concernant la bryologie :

- « **Vos moussiers ont de la valeur** », les objectifs visés étant de connaître l'existence de moussiers personnels en vue d'une informatisation ultérieure et de sensibiliser les bryologues amateurs sur les informations importantes à renseigner sur les planches d'herbier.

3 bryologues amateurs se sont manifestés et ont donné leur accord pour une informatisation de leur moussier. Le travail d'informatisation sera à prévoir à l'avenir.

- La « **mousse cactus (*Campylopus introflexus*)** », les objectifs visés étant d'inciter les bryologues amateurs à noter cette espèce exotique envahissante, présenter les traits distinctifs de l'espèce pour *in fine* améliorer les connaissances régionales sur ce taxon.

Cette enquête n'a pas eu l'effet escompté et peu de remontées nous sont parvenues (seulement un signalement alors que l'espèce est potentiellement présente sur tout le territoire et justement présumée sous-estimée)



- L'organisation d'une sortie d'**initiation à la détermination des sphaignes** le 8 septembre 2019. La sortie s'est déroulée dans la vallée de Ravines (commune de Moyenmoutier) où 9 bryologues amateurs se sont entraînés à la détermination de ce genre sur le terrain.
- L'organisation d'une sortie de **découverte de la bryoflore** le 6 octobre 2019. Elle a eu lieu sur la commune du Ban-de-Sapt et a réuni 8 bryologues amateurs. La première demi-journée était consacrée à la bryoflore d'un affleurement de dolomie. L'après-midi, les participants ont pu découvrir la bryoflore d'un ravin du massif de l'Ormont reposant sur le grès permien.
- L'organisation d'une sortie d'**initiation à la détermination des Orthotrichacées** le 13 octobre 2019. Cette sortie s'est déroulée dans la vallée de Ravines où elle a réuni 4 personnes. Cette vallée héberge des saulaies à *Salix aurita* et *caprea* ainsi que des formations arbustives à sureau noir et noisetier propices à l'expression de cette famille de mousses.
- Une **journée de formation à l'identification des bryophytes en laboratoire** sur inscription et limitée à 4 personnes (place et matériels de laboratoire disponibles limités) le 22 novembre 2019.
- La coordination de la rédaction de **notules bryologiques** qui seront publiées dans le prochain numéro des NAFJ.



*Initiation à la détermination des sphaignes
8 septembre 2019*



*Formation à l'identification des bryophytes en laboratoire
22 novembre 2019*

3.3 CATALOGUES RÉGIONAUX

La production d'outils de référence sur son territoire est une mission fondamentale d'un Conservatoire Botanique. Deux outils avaient été mis à disposition jusqu'à présent :

- Le catalogue de la flore vasculaire, la première version datant de 2014 mise à jour en 2016 ;
- Le synopsis des groupements végétaux, la première version datant de 2016.

En 2019, le conservatoire botanique a édité et/ou mis à jour des outils de référence concernant :

- **Le catalogue de la flore vasculaire** : dans le cadre de l'édition d'un premier catalogue du Grand Est, en collaboration avec ses homologues d'Alsace et de Champagne-Ardenne, le conservatoire botanique de Lorraine a réalisé un travail de mise à jour du catalogue lorrain portant sur l'intégration de taxons nouvellement observés et sur le statut d'indigénat des taxons en Lorraine. Le catalogue Grand Est a vocation à terme à se substituer au catalogue lorrain. Il sera mis en ligne sur le site internet du Conservatoire Botanique au premier trimestre 2020 (coordination et réalisation assurées par le CBNBP) ;



- **Le catalogue de la bryoflore** : sur la base de la liste rouge de la bryoflore de Lorraine établie en 2010, une première version du catalogue de la bryoflore lorraine a été produit et mis en ligne sur le site internet du Conservatoire Botanique. Il a nécessité un travail de mise à jour portant sur la nomenclature, le statut de présence des espèces et les taxons nouvellement observés en Lorraine. Le Conservatoire Botanique coordonnera et réalisera le catalogue de la bryoflore du Grand Est en 2020, qui aura également vocation à se substituer aux catalogues des ex-régions ;
- **Une première liste des charophytes de Lorraine** a été établie et mise à disposition sur le site internet du Conservatoire Botanique. Elle s'appuie sur la consultation de la bibliographie et d'experts locaux. Elle mérite un travail de fond afin d'être complétée.
- Le synopsis des groupements végétaux : les différents travaux menés par le Conservatoire Botanique permettent de mettre à jour le premier synopsis édité en 2016 en ce qui concerne le statut de présence des syntaxons. Les modalités de diffusion des mises à jour (probablement à l'échelle Grand Est) restent à définir par les CB du Grand Est.

3.4 INVENTAIRE DE LA FLORE

3.4.1 *Inventaire « Mailles »*

Soutien financier : DREAL Grand Est, Région Grand Est, Conseil Départemental 88, Conseil départemental 54

Un nombre significatif de données botaniques actuelles et une répartition homogène de ces données sont deux préalables indispensables à la mise en œuvre de toutes les missions d'un conservatoire botanique national. **Cette connaissance est par ailleurs nécessaire à la définition et à l'actualisation des politiques publiques en faveur de la biodiversité.** C'est tout particulièrement le cas de l'Observatoire Régional de la Biodiversité qui nécessite une répartition homogène de la connaissance pour le calcul d'indicateurs fiables.

En l'absence de CBN en Lorraine, l'inventaire permanent de la flore régionale (pour les trachéophytes) a été initié par Floraine en 2002 au travers de son projet « Atlas de la flore lorraine ». A la création du Pôle lorrain en 2013, le pilotage de cet inventaire a été naturellement transmis au Conservatoire botanique. Les botanistes bénévoles sont depuis toujours aussi actifs, toutefois, il persiste encore à ce jour des secteurs sous-prospectés.

C'est pourquoi, le Conservatoire botanique a souhaité s'investir davantage dans cette mission de fond en réalisant en propre des inventaires de terrain dans le but de finaliser ce premier inventaire.

En parallèle, le Conservatoire Botanique s'investit également dans les groupes taxonomiques méconnus et a initié un inventaire similaire pour les bryophytes depuis 2017.

L'inventaire repose sur le « protocole Mailles » dont les principes clefs sont communs avec les homologues de Champagne-Ardenne et d'Alsace.



Papaver argemone découvert en 2019 au cimetière de Saint-Quirin (57)





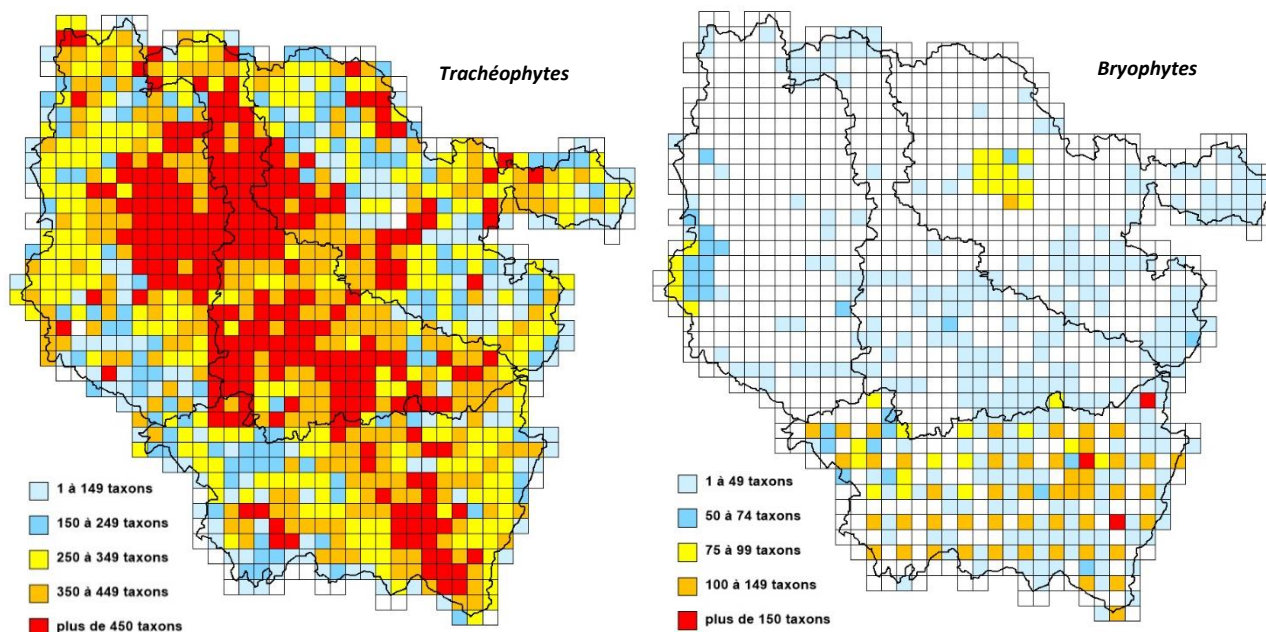
Isoetecium holtii découvert en 2019 à Thiéfosse, dans les gorges de Crosery (88)

En 2019, le Conservatoire botanique a prospecté :

- **35 mailles 5x5km dans le cadre de l’inventaire des trachéophytes**, sélectionnées en complémentarité des mailles prospectées par les bénévoles, et dans des régions biogéographiques sous-prospectées (Hautes Vosges gréseuses et Basses Vosges gréseuse).
- **60 mailles 5x5km dans le cadre de l’inventaire des bryophytes**, dans le département des Vosges.

Ces inventaires ont permis de produire **22 157 données pour 1233 taxons**. La méthodologie d’inventaire Mailles a pour objectif de dresser le fond floristique courant et non de détecter la flore remarquable. Toutefois, la campagne de prospection 2019 a permis l’observation de **202 taxons patrimoniaux (menacés, protégés et/ou déterminants ZNIEFF)**.

A ce jour, l’état d’avancement de l’inventaire Mailles de la flore lorraine est le suivant :



Etat d’avancement de l’inventaire permanent de la flore lorraine exprimé en nombre de taxons connus après 1990.

- 71 % des mailles lorraines ont atteint le seuil limite de 250 taxons connus pour les trachéophytes. Remarque : les cartes présentées les années précédentes tenaient compte, par erreur, pour les mailles transfrontalières des données extérieures à la Lorraine (Alsace et Franche-Comté). L’erreur est ici corrigée, ce qui explique que l’inventaire de la flore vasculaire semble avoir régressé par rapport aux dernières statistiques présentées (72 % de mailles à plus de 250 taxons – rapport d’activités 2018).
- 8 % des mailles lorraines ont atteint le seuil limite de 75 taxons connus pour les bryophytes, soit une progression de 6 % par rapport à l’an dernier.



3.4.2 Inventaires floristiques en Argonne

Soutien financier : CD55 et DREAL Grand Est

Cette étude a consisté à actualiser quatre sites remarquables et à réaliser des inventaires de la flore vasculaire sur les lits mineurs et majeurs de deux cours d'eau classés comme remarquables, tous situés en Argonne. Les prospections ont été ciblées sur des milieux potentiellement intéressants pour la flore remarquable.

Cette étude a permis la production de **2 232 données pour 449 taxons dont 18 taxons patrimoniaux, principalement dans des milieux prairiaux (*Coeloglossum viride*, *Scorzonera humilis*, *Dactylorhiza majalis*, etc) et des zones humides (*Carex pseudocyperus*, *Bidens cernua*, *Cyperus fuscus*, etc).**



Coeloglossum viride à Vauquois (55)

3.4.3 Etude des characées

Soutien financier : DREAL Grand Est

En 2019, le Conservatoire Botanique a initié l'étude des characées. Il s'agissait dans un premier temps d'établir une première liste des characées connues sur le territoire, sur la base de la consultation d'experts locaux et de la bibliographie. **Le constat est sans appel, la bibliographie pour la Lorraine ainsi que les personnes ressources sont rares. Une première liste comptabilisant 11 taxons a tout de même été établie et mise à disposition sur le site internet du Conservatoire.**

En parallèle une première initiation du Conservatoire botanique à la détermination de ce groupe difficile a été menée avec la réalisation de récoltes et l'identification en laboratoire, sur la base d'ouvrages existants des régions voisines (Franche-Comté, Ile de France).

L'amélioration des connaissances sur ce groupe taxonomique particulier par le Conservatoire botanique nécessitera toutefois encore une **période d'acquisition de la compétence**, par des formations et/ou la pratique d'inventaire et de détermination en laboratoire.

Enfin, en vue de la réalisation d'inventaires en 2020, le Conservatoire botanique a lancé un **appel à contribution auprès des botanistes bénévoles** afin que ceux-ci remontent leurs observations d'herbiers à characées, soit directement au Conservatoire Botanique, soit via l'interface de saisie des données en ligne (intégration des genres *Nitella* et *Chara* réalisée en 2019).



Herbier à characées à Badménil-aux-Bois (88)



3.5 INVENTAIRE DES VÉGÉTATIONS

Soutien financier : DREAL Grand Est et Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Le Conservatoire botanique de Lorraine a publié et mis à disposition **un premier synopsis des groupements végétaux de Lorraine en 2016**, qui a par la suite alimenté la production d'un catalogue des végétations du bassin Rhin-Meuse, en collaboration avec ses homologues d'Alsace et de Champagne-Ardenne. Ce premier travail basé sur une analyse bibliographique et catégorisant les habitats selon leur statut de présence (effective, potentielle, douteuse, etc...) **a mis en exergue d'importantes lacunes de connaissances pour de nombreux habitats**. Depuis, **le Conservatoire botanique de Lorraine cherche à compléter cet outil de référence sur les habitats identifiés comme méconnus sur le territoire**. Ce travail s'envisage sur le long terme, et les études phytosociologiques visant à caractériser les habitats doivent se poursuivre.

En parallèle du catalogue de référence, la connaissance de **la chorologie des habitats** constitue une aide complémentaire à l'identification des végétations sur le terrain pour les acteurs amenés à réaliser des cartographies dans le cadre de leurs projets. A l'heure actuelle, les connaissances concernant la répartition des habitats sur le territoire, ne sont que fragmentaires. C'est pourquoi les 3 Conservatoires Botaniques du Grand-Est ont souhaité lancer en 2019 un inventaire systématique des végétations par mailles 10x10km, à l'instar des travaux effectués pour l'inventaire des trachéophytes en Lorraine à une échelle plus fine (mailles 5x5km). Outre la chorologie, ce travail a aussi pour objectif de **mieux cerner la fréquence des habitats afin d'identifier les plus rares et ainsi orienter les politiques publiques de préservation des milieux naturels**.

Dans le cadre de sa mission d'inventaire des végétations, le Conservatoire Botanique s'est investi en 2019 dans les actions suivantes :

- Participation à l'établissement d'un protocole d'inventaire des végétations du Grand Est commun aux 3 Conservatoires Botaniques du territoire (coordination et rédaction assurées par le CBA) ;
- Test du protocole sur 5 mailles 10x10 km ;
- Etude ciblée des prairies acidoclines du territoire lorrain afin de préciser leurs statuts.

La campagne d'inventaire des végétations 2019 a permis la production de **5 332 données, 380 relevés phytosociologiques concernant 30 classes, 53 alliances et 77 associations**.

Elle a permis de **préciser le statut de 11 syntaxons considérés comme simplement « mentionnés » ou « potentiels » dans le premier synopsis de 2016 et confirmer le statut « douteux » d'une prairie acidocline**.

Enfin, bien que ce ne soit pas l'objectif premier de l'inventaire des végétations, **57 taxons patrimoniaux** ont été observés au cours de la campagne de prospection 2019.



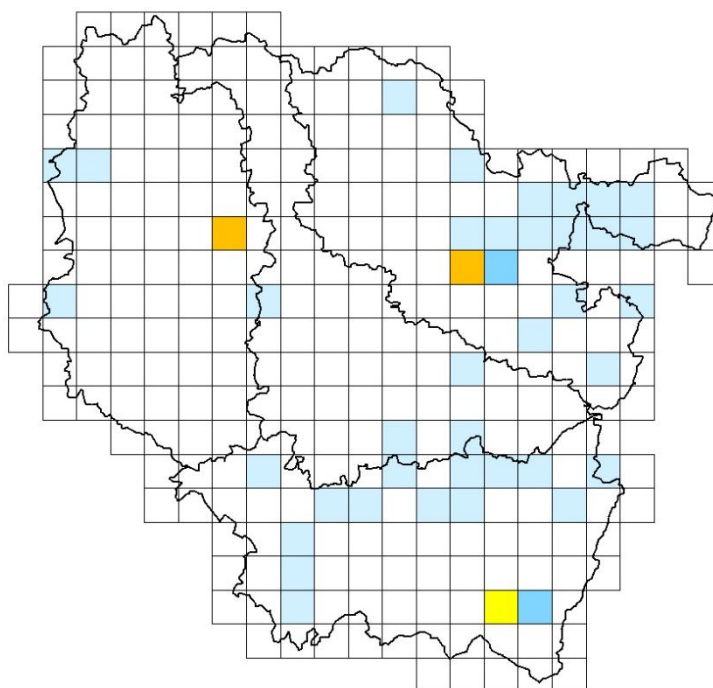
Epilobio hirsuti – Equisetetum telmateiae observé à Lidezing (57)



Centaureo nigrae – Arrhenatheretum elatioris observé à Saint-Dié-des-Vosges (88)



L'état initial de l'inventaire des végétations de Lorraine est le suivant :



Etat initial de l'inventaire des végétations exprimé en nombre de syntaxons connus après 2000.

Cette carte ne tient compte que des relevés effectués en 2019 et devra être complétée à l'avenir par les données antérieures et celles issues de la bibliographie.

3.6 CONSERVATION

3.6.1 Stratégie de conservation

Soutien financier : DREAL Grand Est et Agence de l'eau Rhin-Meuse

❖ Concaténation des listes rouges du Grand Est

La mise en place de mesures de conservation nécessite au préalable de hiérarchiser les priorités d'actions. C'est dans ce sens que le CBL a établi une première liste rouge de la flore vasculaire de Lorraine, de même que ses homologues d'Alsace et de Champagne-Ardenne. Le Grand Est dispose donc à l'heure actuelle de 3 listes rouges sur son territoire.

En collaboration avec ses homologues d'Alsace et de Champagne-Ardenne, le Conservatoire Botanique a procédé à une concaténation des trois listes rouges du Grand Est. Ce travail a par la suite alimenté la réalisation du catalogue de la flore vasculaire du Grand Est, et sera donc diffusé via ce catalogue (coordination et réalisation assurées par le CBNBP).

Les interprétations de cette concaténation sont difficiles, la méthode UICN intègre des critères bien précis, en lien avec le territoire considéré, ainsi, lorsque l'échelle change, l'évaluation change aussi.



Anemone sylvestris, espèce EN en Lorraine, CR en Champagne-Ardenne, VU en Alsace, NT en France



❖ **Tableau de bord de la conservation**

Les gestionnaires d’espaces naturels restent les principaux acteurs de la conservation de la biodiversité de notre territoire. Les Conservatoires Botaniques quant à eux interviennent à leurs côtés pour les accompagner dans la prise en compte des populations d’espèces végétales prioritaires pour la conservation, mettent en place une stratégie de conservation *ex situ* et réalisent le suivi de la flore menacée (bilans stationnels). Il est donc intéressant **de mettre en place un outil favorisant les échanges d’informations entre Conservatoires Botaniques et gestionnaires**. L’établissement d’un tableau de bord de la conservation de la flore menacée partagé entre acteurs répond à ce besoin.



Lathyrus pannonicus à Lagarde, unique station lorraine (57)

En 2019, le Conservatoire Botanique a commencé à alimenter un tableau de bord de la conservation sur la base de l’outil déjà existant en Champagne-Ardenne et élaboré par le CBNBP, en l’adaptant au contexte local et à la configuration du jeu de données lorrain.

Le tableau de bord de la conservation vise à dresser l’état des lieux des stations d’espèces menacées en Lorraine. Il sera alimenté au fur et à mesure de la réalisation de suivi de la flore menacée. **Sa diffusion à l’avenir auprès des gestionnaires de sites doit être réfléchi.**

❖ **Bilans stationnels**

Suite à la réalisation de la liste rouge en 2015, le Conservatoire botanique a initié dès 2016 la réalisation de bilans stationnels, sur une sélection d’espèces menacées, souvent associées à des milieux riches et patrimoniaux. **Ce travail consiste à dresser l’ensemble des stations connues afin de mettre à jour les données et de faire le point sur l’état de conservation actuel des taxons.** Ils se présentent sous une forme synthétique type « fiche espèce » et viennent alimenter le tableau de bord de la conservation. **Le bilan stationnel a pour vocation finale de conclure sur la nécessité ou non d’enclencher un plan de conservation régional.**

L’importante régression de certaines espèces a montré tout l’intérêt de disposer de ce type de bilans régionaux. Le suivi de la flore menacée est par ailleurs une **mission fondamentale des Conservatoires Botaniques**. **La mise à jour régulière des données d’espèces remarquables permet de plus d’alimenter des politiques publiques en faveur de la biodiversité (ex : ZNIEFF).**

En 2019, le Conservatoire Botanique a réalisé le bilan stationnel de 10 espèces menacées sur son territoire.

Taxon	LR Lorraine	LR France	Nombre de stations			Tendance actuelle
			mentionnées	visitées	revues	
<i>Aconitum napellus</i> subsp. <i>lusitanicum</i> Rouy, 1884	CR	NT	1	1	1	→
<i>Blysmus compressus</i> (L.) Panz. ex Link, 1827	EN	LC	74	17	7	↓
<i>Campanula baumgartenii</i> Becker, 1827	CR	VU	4	4	3	↓
<i>Drosera longifolia</i> L., 1753	VU	NT	5	2	2	→
<i>Geranium palustre</i> L., 1756	CR	NT	6	0	0	-
<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich., 1817	CR	VU	9	5	1	↓
<i>Lathyrus pannonicus</i> (Jacq.) Garcke, 1863	CR	NT	6	1	1	→
<i>Polycnemum arvense</i> L., 1753	CR	EN	18	2	0	↓
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	CR	LC	9	2	1	↓
<i>Triglochin palustris</i> L., 1753	EN	LC	106	52	13	↓
TOTAL			238	86	29	





Lisière à *Campanula baumgartenii* développée sur un talus de route forestière à Eguelshardt (57)



Moliniaie à *Gymnadenia odoratissima* à Villouxel (88)

3.6.2 Plans nationaux d'action

En 2019, le Conservatoire Botanique a participé à deux PNA :

❖ Le PNA Liparis

Soutien financier : DREAL Grand Est

Les stations lorraines de *Liparis loeselii* étant toutes situées dans des sites du CENL, les interventions du Conservatoire botanique se limitent à la relecture de la déclinaison régionale (coordonnée par le CBNBP) et à la participation au COPIL.

En 2019, le Conservatoire Botanique a participé au **COPIL qui s'est organisé le 05 novembre à Pagny-sur-Meuse.**

❖ Le PNA Messicoles

Soutien financier : DREAL Grand Est et Agence de l'eau Rhin-Meuse

En 2018, la DREAL Grand Est a mené une étude préalable à une éventuelle déclinaison de ce PNA dans le Grand Est, sous la forme d'un stage suivi en particulier par les Conservatoires Botaniques du territoire. A l'issue de cette première étude, une liste provisoire Messicoles Grand Est a été établie et des territoires à enjeux identifiés.

En 2019, le Conservatoire botanique a poursuivi son appui technique à la DREAL Grand Est concernant en particulier :

- La vérification de la liste provisoire et la proposition d'éventuels ajouts de taxons ;
- La participation au comité de suivi d'un nouveau stage mais orienté cette année sur les pratiques agricoles favorables aux messicoles (sous la forme d'une enquête agricole) ;



Ranunculus arvensis à Corny-sur-Moselle (57)



- La réalisation de relevés floristiques selon un protocole défini en commun avec les deux autres CB du Grand Est sur des parcelles préalablement identifiées par la DREAL pour l'enquête agricole ;
- La validation des territoires à enjeux identifiés en 2018 par mises à jour de données et recherches de messicoles patrimoniales.

Les inventaires réalisés ont permis la production de **3 377 données pour 273 taxons dont 28 taxons patrimoniaux**. Les territoires à enjeux identifiés en particulier le long des côtes de Moselle sont confirmés, cependant d'autres territoires potentiellement favorables restent à prospecter. **La Lorraine présente des enjeux majeurs à l'échelle du Grand est pour la flore messicole.**



Prospection « Messicoles », Conservatoire Botanique/DREAL, le 06 juin 2019 à Jaillon (54)

3.7 APPUI TECHNIQUE

3.7.1 *Stratégie régionale EEE*

Soutien financier : DREAL Grand Est et Agence de l'eau Rhin-Meuse

Sous l'impulsion du collectif régional (DREAL, Région, Agences de l'Eau et AFB), **une dynamique autour de la problématique des Espèces Exotiques Envahissantes s'est engagée en 2019 avec le lancement de l'animation de la stratégie EEE du Grand Est** assurée par le CEN Lorraine. Outre la rédaction d'une stratégie régionale, l'objectif visé est également la mise en synergie des différents acteurs du territoire en matière d'EEE.

La connaissance et le suivi des EEE sur leur territoire font partie des missions fondamentales des Conservatoires Botaniques qui constituent les référents Flore sur cette thématique. Toutefois, le Conservatoire Botanique était jusqu'à présent peu engagé dans la problématique des EEE. En 2019, en concertation avec ses homologues du Grand Est, le Conservatoire Botanique de Lorraine a été désigné comme **réfèrent régional de la stratégie EEE**. Il représente ainsi l'interlocuteur privilégié de l'animateur régional pour tout ce qui concerne les travaux communs des CB et anime le Groupe de Travail inter-CB « EEE ».

En 2019, les Conservatoires Botaniques ont ainsi commencé à travailler sur l'élaboration d'une **liste catégorisée des EEE du Grand Est**. Le GT inter-CB s'est réuni le 19 novembre afin de valider la méthode de hiérarchisation. Celle-ci combinera les méthodes de l'EPPO et de Weber et Gut. La liste catégorisée des EEE sera finalisée au cours du premier trimestre 2020 sous la coordination du Conservatoire Botanique de Lorraine.



Spiraea x billardi au Lac de Retournemer à Xonrupt-Longemer (88)



Cette année a également marqué une forte augmentation des actions locales menées par le Conservatoire Botanique en matière d'EEE avec notamment :

- La réalisation de **bilans sur des espèces exotiques encore localisées** à l'échelle de la Lorraine. En effet, le Conservatoire Botanique a jugé opportun de lancer dès 2019 des actions de connaissance et/ou de suivis pour ce type de taxons, dans l'attente de la production de la liste catégorisée.

Taxons	Nb stations visitées	Nb stations revues	Premières conclusions
<i>Amorpha fruticosa</i> L., 1753	4	4	Les stations de Rembercourt-sur-Mad (station plantée sur un coteau) et Yutz (frênaie alluviale) présentent des effectifs restreints avec un ou quelques individus qui ne semblent pas en expansion (absence de rejets). Par contre, une station à Argancy présente plusieurs rejets et s'étend dans une robiniaie en bord de Moselle. Le plus gros foyer à surveiller est situé à cheval sur les communes d'Arnaville, Arry et Pagny-sur-Moselle. La station est quasi continue sur plus de 500 m le long de la Moselle et d'une piste cyclable.
<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne, 1907	2	2	Les données disponibles dans la base de données Taxa du Conservatoire Botanique semblent très lacunaires par rapport à la répartition potentielle de l'espèce dans la vallée de la Meuse (comm. pers., C. Courte, G. Seznec). Une cartographie précise des foyers de cette vallée serait à réaliser. L'espèce présente un fort risque de dispersion dans toute la vallée , comme l'illustre l'importante station de Bras-sur-Meuse dans une annexe hydraulique de la Meuse toujours connectée avec le fleuve.
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	5	0	Bien que pérenne, l'espèce est fugace et ne semble pas persister dans ses stations.
<i>Eichornia crassipes</i> Mart. Solms, 1883	1	0	Observée en 2001 au niveau du canal de l'Est à Richardménil, l'espèce n'y a plus été revue depuis. Bien que reconnue comme une EEE dans d'autres régions, elle ne semble ne pas persister en Lorraine.
<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet, 1987	4	4	Le bilan réalisé en 2019 a fait l'objet d'un article diffusé sur la plate-forme EEE du Grand Est. Les 4 stations connues de l'espèce en Lorraine présentent des tailles variables mais nécessitent toutes des actions de lutte compte-tenu de sa répartition encore faible sur le territoire et de son fort pouvoir envahissant. Les impacts potentiels sur la biodiversité mais également sur les activités humaines sont forts compte-tenu des exemples existants dans certaines régions françaises.
<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	3	0	Seules trois stations récentes sont mentionnées dans la base de données Taxa. Toutes étaient situées dans des lotissements ou des zones de travaux, mais ne se sont pas maintenues. L'espèce est plus fréquemment observée dans les régions voisines en contexte plus naturel (lisières forestières notamment). On peut se demander si elle ne serait pas sous-prospectée en Lorraine.
<i>Spiraea</i> sp.	10	20	Les prospections réalisées en 2019 ont fait l'objet d'un article diffusé sur la plate-forme EEE du Grand Est. Il s'agissait dans un premier temps d'établir quelles espèces étaient bien présentes. Quatre taxons ont été recensés en Lorraine : <i>S. alba</i> , <i>S. douglasii</i> , <i>S. x billardi</i> et <i>S. japonica</i> . C'est l'hybride <i>S. x billardi</i> qui semble présenter le potentiel envahissant le plus élevé.
TOTAL	29	30	

- La participation à une action multipartenaires d'**intervention rapide sur un foyer de Jussie** à l'Etang de la Saussaie à Roville-devant-Bayon en réalisant une cartographie de l'espèce sur site (coordination J.-B. Schweyer – AFB) ;
- La **réponse à diverses sollicitations locales** en particulier concernant des **projets de cultures énergétiques** : *Silphium perfoliatum*, *Miscanthus* sp.



Intervention rapide sur un foyer de Jussie à Roville-devant-Bayon (54)



3.7.2 Observatoire Régional de la Biodiversité

Soutien financier : Région Grand Est

L'ORB est un dispositif porté par la région Grand Est qui vise à la production d'indicateurs de suivi de la biodiversité à l'échelle régionale afin d'alerter sur l'état de conservation de la biodiversité et d'évaluer l'efficacité des politiques publiques de préservation. **Les Conservatoires Botaniques constituent les têtes de réseau de l'ORB Grand Est pour la flore.**

En 2019, le Conservatoire Botanique s'est notamment investi dans :

- Les réflexions inter-CB concernant la mise en place de l'ORB (indicateurs et protocoles) ;
- La préparation d'une présentation et la participation au colloque ORB du 15 janvier 2019.

3.7.3 Déclinaison régionale du SINP

Soutien financier : DREAL Grand Est

La déclinaison du Système d'Information sur la Nature et le Paysage en région Grand Est suit son cours. **Le Conservatoire botanique, ainsi que ses homologues alsaciens et champardennais, ont été désignés comme têtes de réseau du SINP régional pour la flore.** En 2019, le Conservatoire Botanique a réalisé l'extraction annuelle des données au format SINP et a participé à diverses réunions techniques, notamment concernant les flux et la validation des données.

3.7.4 ZNIEFF

Soutien financier : DREAL Grand Est et Agence de l'eau Rhin-Meuse

Dans le cadre de la mise en place des ZNIEFF en continu du Grand Est, un premier état des lieux des ZNIEFF du Grand Est a été mené en 2018 par Odonat et Néomys. Il a montré une forte hétérogénéité entre les ex-régions notamment en ce qui concerne l'actualisation des ZNIEFF avec un très gros déficit de connaissances en particulier en Champagne-Ardenne. Concernant la Lorraine, l'état des lieux a identifié une vingtaine de ZNIEFF lorraines présentant une obsolescence de données pour les espèces.

En 2019, dans la continuité de ce premier état des lieux, le Conservatoire Botanique en collaboration avec ses homologues d'Alsace et de Champagne-Ardenne a **coordonné et réalisé un test de concaténation des trois listes d'espèces déterminantes du territoire pour la flore vasculaire. 44 % des taxons sont d'ors-et-déjà déterminants ZNIEFF à l'échelle Grand Est.** Ces taxons sont inscrits sur toutes les listes ZNIEFF des ex-territoires où ils sont présents (3 ex-régions, deux ou une seule). Compte-tenu de la taille de la Région Grand Est et des disparités qui en résultent en ce qui concerne les répartitions floristiques, on peut tout de même considérer qu'il existe une base commune encourageante dans la démarche d'élaboration d'une liste commune Grand Est. Un travail sur les cotations/notations associées à des conditions permettra sans doute d'aboutir à une liste commune prenant bien en compte les spécificités de chaque territoire.

Rédiger une méthode commune des Znieff continu du Grand Est est une étape essentielle avant d'aller plus loin et d'entrer dans la phase de constitution d'une liste d'espèces harmonisée dans le Grand Est.

Le Conservatoire Botanique est également intervenu en appui et relecture d'un travail similaire pour les trois listes existantes d'habitats déterminants coordonné et réalisé par le CBA.



3.7.5 Fauchage raisonné des routes départementales des Vosges

Soutien financier : Conseil Départemental 88

Le Conseil Départemental 88 est engagé depuis de nombreuses années dans **une démarche de gestion raisonnée de ses bords de route** et a rédigé en 2013 un Dossier d'Organisation du Fauchage (DOF). Ce DOF fixe des protocoles concernant des actions favorables à la biodiversité animale et végétale tout en considérant la nécessaire sécurité des routes : fauchage tardif, mise en place de solutions alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires, expérimentation d'export des produits de fauche.

Le Conseil Départemental, également engagé dans un plan Abeilles, espère en particulier que ces actions transversales en faveur de la biodiversité puissent permettre le développement de plantes mellifères. Une liste de plantes mellifères a d'ailleurs été dressée dans ce sens.

En 2019, le Conseil Départemental a souhaité mettre en place une méthodologie de suivi des bords de route et a sollicité l'appui technique du Conservatoire Botanique qui est intervenu pour :

- La relecture et l'avis sur la méthodologie proposée ;
- La consultation des données existantes dans la base de données Taxa ;
- L'accompagnement d'un stagiaire sur le terrain ;
- L'aide à l'identification à partir de photographies prises sur site par le stagiaire ;
- La réalisation d'une sortie avec des agents des routes.



Accompagnement du stagiaire sur le terrain

3.7.6 CNRS – Programme Sur-Pas : surveillance de l'état de conservation des habitats agro-pastoraux

Soutien financier : CNRS



Installation d'un quadrat de suivi – Programme Sur-Pas

Le CNRS pilote un programme de suivi national de l'état de conservation des prairies appelé « Programme Sur-Pas ». Celui-ci comporte la réalisation de relevés floristiques, de prélèvements d'herbe, d'analyses de sols et de mesures de traits d'espèces. 15 parcelles présentes sur le territoire lorrain ont été incluses à ce suivi national.

Le CNRS a sollicité la Conservatoire Botanique afin de réaliser les relevés floristiques sur ces 15 prairies et de relever des informations sur l'environnement local, selon le protocole défini du programme Sur-Pas.

3.7.7 Prairies réservoirs potentiels du Pays de la Déodatie

Soutien financier : Pays de la Déodatie

Cette mission s'inscrit dans le prolongement des actions déjà menées par le Conservatoire Botanique en 2018 et pris alors en charge dans le cadre du programme d'animation AERM 2016-2018. Ce programme ayant pris fin en 2019, le Pays de la Déodatie a sollicité directement le Conservatoire Botanique afin de renouveler deux actions :

- La **formation des étudiants d'AgroParisTech** à l'utilisation du guide phytosociologique des prairies du massif vosgien, dans un secteur géographique qu'ils ont eu par la suite en charge de cartographier ;
- L'accompagnement sur le terrain de stagiaires et/ou d'agents du Pays de la Déodatie pour **aider à l'identification d'espèces et d'habitats dans le cadre de la cartographie de réservoirs de prairies.**

3.7.8 Espèces déterminantes PNRBV

Soutien financier : PNR Ballons des Vosges

Dans le cadre d'un futur observatoire de la biodiversité du PNRBV, ce dernier a sollicité les trois Conservatoires Botaniques concernés par son territoire (Franche Comté, Alsace, Lorraine), afin de définir une liste d'espèces pour lesquelles le Parc porte une **responsabilité particulière en matière de connaissance et de conservation**. Ce projet est coordonné par le CBA et se base sur la méthodologie développée dans le cadre de la stratégie de conservation de la flore du PNR du Haut Jura.

En 2018, le Conservatoire Botanique a participé à la rédaction de la méthodologie appliquée sur le territoire du PNRBV et à l'établissement de la liste des taxons mentionnés sur le territoire.

En 2019, le Conservatoire Botanique a participé à la **relecture et à la validation des résultats**, en collaboration avec ses homologues d'Alsace et de Franche-Comté.

3.7.9 Coordination nationale FCBN

Soutien financier : AFB

Cette action concerne la **participation du Conservatoire Botanique aux missions nationales coordonnées par l'AFB (ex-équipe FCBN)** en ce qui concerne la flore et les habitats.

En 2019, le Conservatoire botanique s'est plus particulièrement investi dans :

- L'appui à la vie du réseau des CBN au travers de la participation à différents groupes de travail : GT « Espèces Exotiques Envahissantes », GT « Bryologie », GT « Conservation », GT « Systèmes d'information » ;
- La mise à disposition de données sur les EEE ;
- La remontée des données au SI-Flore.



3.7.1 Développement Végétal Local – site EDF de Blénod

Soutien financier : CBN PMP

Dans le cadre d'un partenariat entre EDF et la FCBN, **plusieurs sites d'EDF se sont engagés dans une démarche Végétal Local** en lien avec divers projets impliquant une revégétalisation des surfaces. C'est le CBN Pyrénées Midi-Pyrénées qui coordonne l'animation, pour le compte de la FCBN, du programme « Végétal Local ».

En 2019, le Conservatoire Botanique a accompagné EDF dans cette démarche dans le cadre de trois projets :

- La revégétalisation de 2 parcelles de pelouses sur le site de la Centrale de Blénod-lès-Pont-à-Mousson ;
- La végétalisation d'un mur de bungalow d'entreprise sur ce même site ;
- La végétalisation d'un terril de cendres sur le site d'Halembois.



Terril du Halembois

Pour chaque projet, le Conservatoire Botanique a été sollicité afin de fournir son expertise en ce qui concerne :

- La proposition de **techniques de végétalisation** ;
- La **sélection d'espèces labellisées Végétal Local** adaptées aux différents sites et associées aux fournisseurs de semences ;
- La **gestion** à envisager après travaux.

3.7.2 Expertise floristique pour Econick

Dans le cadre d'un projet de culture de plantes dépolluantes, le Conservatoire botanique est intervenu auprès de la société Econick afin de :

- réaliser un état des lieux préalable de la flore vasculaire spontanée ;
- aider à l'identification des espèces végétales dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de suivi.



3.8 INFORMATION ET SENSIBILISATION

3.8.1 Conférences

❖ « Activités du Conservatoire Botanique de Lorraine »

Soutien financier : autofinancement

Dans le cadre de la manifestation « La nature en Lorraine » tenue au jardin botanique Jean-Marie Pelt à Villers-lès-Nancy, le Conservatoire Botanique a animé le **29 juin 2019 une conférence visant à présenter les activités du Conservatoire tout en effectuant un tour d’horizon de la flore lorraine.**

Effectuée en pleine canicule, la conférence qui se voulait grand public n’a pas remporté un grand succès et a réuni 6 personnes.

❖ « A la découverte des mousses »

Soutien financier : Conseil Départemental 88 et Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges

Dans le cadre des « Rendez-vous nature » organisés par la Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges, le Conservatoire botanique a animé le **14 septembre 2019 une conférence visant à présenter le monde des bryophytes et la prise en compte de ce groupe taxonomique dans l’aménagement urbain.**

Cette conférence a réuni une dizaine de personnes à Bruyères. S’en est suivie une initiation à la bryologie urbaine dans les rues de la ville.



*Conférence « A la découverte des mousses »
14 septembre 2019*



*Initiation à la bryologie urbaine
14 septembre 2019*

3.8.3 Formation AgroParisTech

Soutien financier : AgroParisTech

Dans la continuité des interventions menées avec l’AgroParisTech depuis 2016, le Conservatoire Botanique a participé, auprès des étudiants, à une **session de terrain** : déterminations botaniques et réalisation de relevés phytosociologiques.



3.8.4 Communication

Soutien financier : DREAL Grand Est

Le Conservatoire Botanique dispose comme outils de communication :

- d'un **site internet** régulièrement mis à jour. Les documents produits par le Conservatoire sont téléchargeables en ligne. www.polelorrain-cbnne.fr
- d'une revue scientifique commune avec le CBNFC, Floraine et la SBFC : **Les Nouvelles Archives de la flore jurassienne et du nord-est de la France**. Le n°16 (année 2018) est paru en 2019. Le Conservatoire botanique participe au comité de relecture de cette revue.



N° 16 des NAFJ

3.8.5 Publications

Au cours de l'année 2019, le conservatoire botanique a produit :

Article scientifique :

Bailly G., Bick F., Cartier D. (coord.), Collaud R., Dehondt F., Géhin T., Guinchard P., Hingray T., Hugonnot V., Keller J., Philippe M., Stoecklin M., Stoehr B. Tinguy H. (coord.), 2019. Contribution à l'inventaire de la bryoflore du nord-est de la France. *Les Nouvelles Archives de la flore jurassienne et du Nord-Est de la France* **16** : 61-76.

Rapports d'activités / d'étude :

Bonassi J. & Cartier D., 2019. *Etat d'avancement de l'inventaire permanent de la flore lorraine. Trachéophytes et Bryophytes*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. 28 p.

Cartier D., 2019. *Etat d'avancement de l'inventaire de la bryoflore des Vosges*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. 32 p.

Duval M., 2019. *Préconisations de techniques et d'espèces « Végétal Local » pour 3 projets de végétalisation*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National du Nord-Est, EDF. 20 p.

Lajoux. C., 2019. *Inventaires floristiques en Argonne*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. 18 p.

Lajoux. C., 2019. *Inventaires floristiques sur des secteurs méconnus de Meurthe-et-Moselle*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National du Nord-Est. 25 p + annexes.

Lajoux C., 2019. *Etat d'avancement de l'inventaire des végétations de Lorraine*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est. 30 p.



Bilans stationnels

Pôle lorrain du futur CBNNE, 2019. Bilan stationnel d'*Aconitum napellus* subsp. *lusitanicum* Rouy, 1884 en Lorraine. 6 p.

Pôle lorrain du futur CBNNE, 2019. Bilan stationnel de *Blismus compressus*, (L.) Panz. ex Link en Lorraine. 9 p.

Pôle lorrain du futur CBNNE, 2019. Bilan stationnel de *Campanula baumgartenii* Becker, 1827 en Lorraine. 5 p.

Pôle lorrain du futur CBNNE, 2019. Bilan stationnel de *Drosera anglica*, Huds. 1778 en Lorraine. 5 p.

Pôle lorrain du futur CBNNE, 2019. Bilan stationnel de *Geranium palustre* L, 1756 en Lorraine. 4 p.

Pôle lorrain du futur CBNNE, 2019. Bilan stationnel de *Gymnadenia odoratissima* (L.) Rich., 1817 en Lorraine. 5 p.

Pôle lorrain du futur CBNNE, 2019. Bilan stationnel de *Lathyrus pannonicus* var. *asphodeloides*, (Gouan) Sirj., 1966 en Lorraine. 5 p.

Pôle lorrain du futur CBNNE, 2019. Bilan stationnel de *Polycnemum arvense* L., 1753 en Lorraine. 4 p.

Pôle lorrain du futur CBNNE, 2019. Bilan stationnel de *Triglochin palustre* L., 1753 en Lorraine. 10 p.

Articles de communication :

Duval M., 2019. Attention Spirées ornementales : Espèces exotiques émergentes envahissantes ? www.eee-grandest.fr

Duval. M., 2019. Etat des lieux des populations de jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*) en Lorraine. www.eee-grandest.fr

3.9 AUTRES ACTIVITES

❖ Etat des lieux CBNNE

Dans le cadre du projet de création d'un CBN Nord-Est, une première rencontre des conseils d'administration des trois structures s'est tenue le 10 mai 2019 à Strasbourg. Tous se sont accordés sur la nécessité de disposer d'un **état des lieux préalable des trois conservatoires botaniques avant d'entrer dans une phase de préfiguration de la création d'un CBN Nord-Est**. Le choix s'est également porté sur l'intervention d'un prestataire externe. Le Conservatoire Botanique s'est porté volontaire pour le portage administratif de cet état des lieux.

En 2019, le Conservatoire Botanique a réalisé les actions suivantes :

- Montage des dossiers de demande de subvention ;
- Lancement de l'appel à candidature et sollicitations directes de bureaux d'étude ;
- Organisation d'un jury de recrutement qui s'est tenu le 12 novembre 2019 dans ses locaux ;
- Echanges avec le cabinet retenu (cabinet Voirin Consultants).



RAPPORT FINANCIER



Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National du Nord-Est

Rapport financier (exercice 2019)

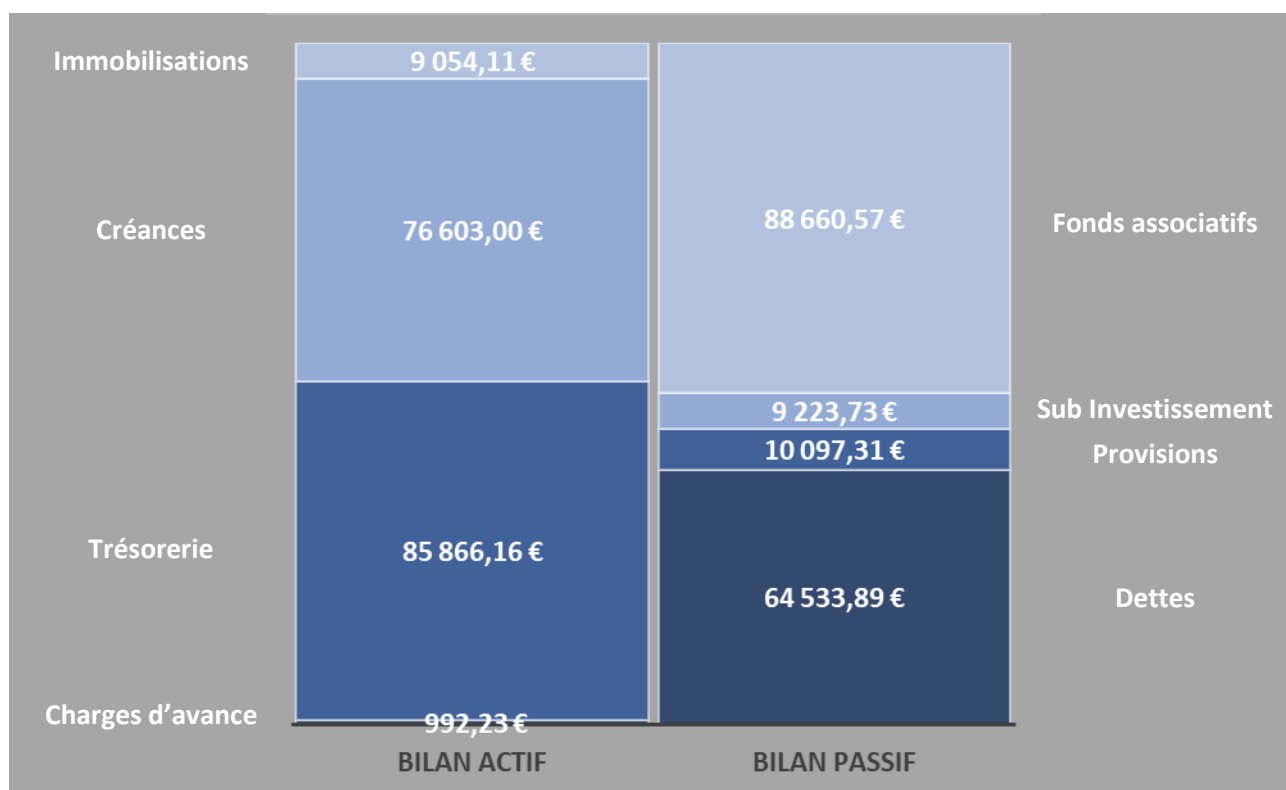
Le Conservatoire botanique dispose :

- D'un cabinet comptable : YZICO qui a établi les comptes annuels 2019 présentés en annexes ;
- D'un commissaire aux comptes : HP MIECAZE dont les conclusions sont également présentées en annexe.

Les comptes annuels 2019 du Conservatoire présentent **un excédent de 3 406,76 €**.

Le total des charges s'élève à 201 941,63 € et les produits représentent la somme de 204 281,97 €.

Bilan de l'exercice 2019



❖ ***Bilan actif***

Les immobilisations corporelles

Elles représentent la somme nette de 9 038,86 € et correspondent aux matériels et équipements du Conservatoire. Les immobilisations corporelles nettes sont en forte augmentation (816,07 € en 2018) en 2019 en lien avec de nombreux **achats effectués suite à l'obtention d'une subvention d'investissement de la part de la Région Grand Est d'un montant de 10 000 €**.



Les immobilisations financières

Elles représentent la somme de 15,25 € et correspondent à l'acquisition d'une part au capital du Crédit Coopératif, à la souscription du compte courant.

Les créances

Elles s'élèvent à 76 603 € (77 196 € en 2018) et correspondent à des subventions accordées ou des devis signés, non soldés en date du 31 décembre 2019.

Les créances de l'association au 31/12 restent élevées et représentent 37,5 % des produits 2019.

Les disponibilités

Elles correspondent à la trésorerie au 31/12/2018 et s'élèvent à 85 866,16 € (44 134,51 € en 2018). **La trésorerie au 31/12 est meilleure par rapport à l'an passé** en lien avec :

- Un prêt à taux zéro de la part de Floraine d'un montant de 10 000 €
- Des produits constatés d'avance relativement élevé (18 350 €) notamment dans le cadre de l'établissement de l'état des lieux CBNNE.

Les charges constatées d'avance

Elles correspondent à des factures réglées en 2019 mais se rapportant à l'exercice 2020 (assurance Maif et loyers des leasing) et s'élèvent à 992,23 €.

❖ **Bilan passif**

Les fonds associatifs

Les fonds propres du conservatoire s'élèvent à 85 253,81 €.

L'exercice 2019 présente un résultat net excédentaire de 3 406,76 €.

Les subventions d'investissements sur bien non renouvelable s'élèvent à 9 223,73 € et correspondent au « reste à amortir » sur la subvention d'investissement de 10 000 € obtenue en 2019.

Les provisions pour risques et charges

Elles représentent un montant global de 10 097,31 € (4 763,79 € en 2018) et correspondent à une provision retraites. Elles ont **beaucoup augmenté par rapport à l'an dernier, en lien avec un changement de taux.**

Les dettes financières

Elles s'élèvent à 10 000 € et correspondent au prêt à taux zéro de Floraine.

Les dettes d'exploitation

Elles s'élèvent à 36 183,89 € (28 323,26 € en 2018) et correspondent à des factures en cours (honoraires, factures non reçues) ainsi qu'à la part des salaires et charges de personnels 2019 qui a été soldée en 2020.

L'augmentation par rapport à l'an dernier est logique compte-tenu de l'augmentation de la masse salariale.

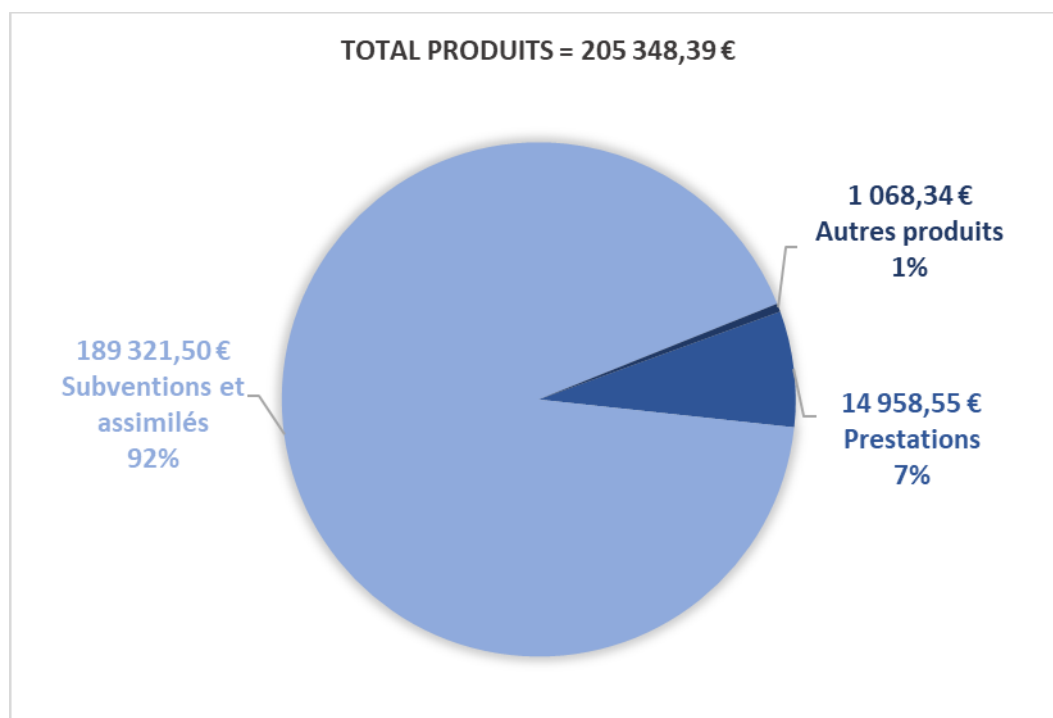
Les produits constatés d'avance

Ils représentent 18 350 € (4 700,00 € en 2018) et correspondent aux travaux non réalisés à la clôture de l'exercice sur les budgets en cours. Ils sont détaillés ci-après :

Partenaire	Produits constatés d'avance	Commentaires
AFB/FCBN	2 500,00 €	travaux non réalisés
Agence de l'eau Rhin-Meuse	2 400,00 €	finalisation de la liste EEE
Dreal Bourgogne/Franche Comté	8 000,00 €	avance prestataire état des lieux CBNNE
Dreal Grand Est	5 950,00 €	état des lieux CBNNE
TOTAL	18 850,00 €	



Compte de résultat 2019



❖ Les produits d'exploitation

Les ventes de marchandises

Les ventes de marchandises (prestations sur devis) représentent la somme de 14 958,55 € et sont détaillées ci-après :

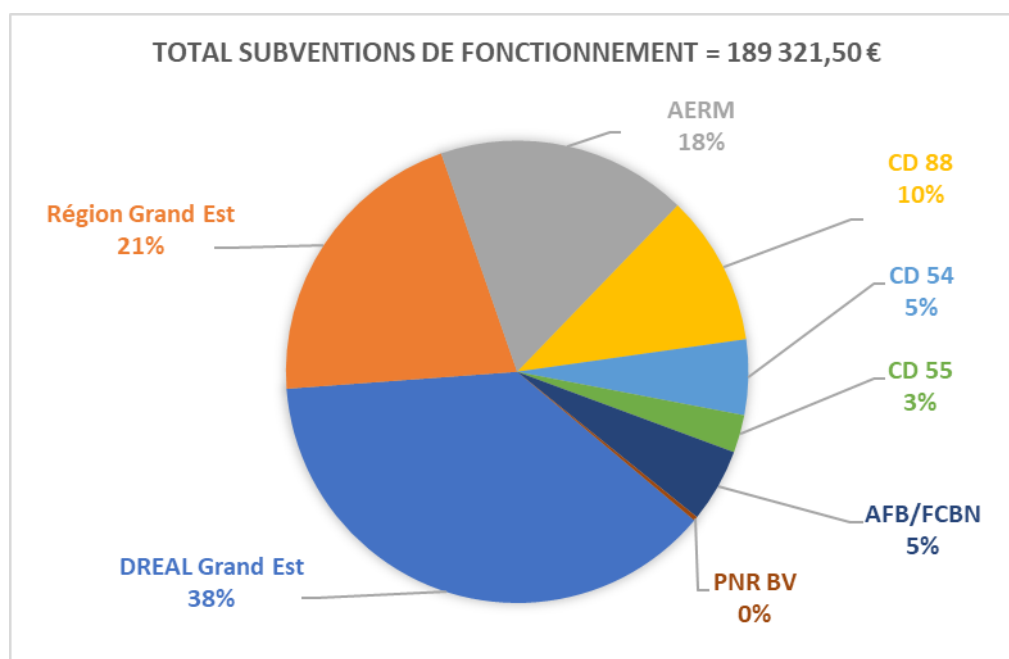
Partenaire	Montant sollicité	% réalisation 2019	TOTAL affecté 2019
Conseil Départemental 88 - fauchage raisonné	2 100,00 €	100%	2 100,00 €
Conseil Départemental 88 - conférence bryo	1 400,00 €	100%	1 400,00 €
Communauté de communes de Bruyères	350,00 €	100%	350,00 €
Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud	312,50 €	100%	312,50 €
Pays de la Déodatie	2 450,00 €	100%	2 450,00 €
CNRS	2 450,00 €	100%	2 450,00 €
AgroParisTech	371,05 €	100%	371,05 €
CBN PMP	5 000,00 €	100%	5 000,00 €
Econick	525,00 €	100%	525,00 €
TOTAL Ventes de marchandises			14 958,55 €



Les subventions

Les subventions représentent la somme de 189 321,50 € et sont détaillées ci-après :

Partenaire	Montant sur budgets antérieurs	Montant sollicité	% réalisation 2019 (arrondi)	TOTAL affecté 2019
DREAL Grand Est		70 000,00 €	100%	70 000,00 €
DREAL Grand Est - état des lieux CBNNE		6 650,00 €	21%	1 400,00 €
Région Grand Est	-444,50 €	39 900,00 €	100%	39 455,50 €
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	-469,00 €	36 285,00 €	93%	33 216,00 €
Conseil Départemental 88		19 950,00 €	100%	19 950,00 €
Conseil Départemental 54		9 975,00 €	100%	9 975,00 €
Conseil Départemental 55		5 000,00 €	100%	5 000,00 €
AFB/FCBN	4 150,00 €	8 125,00 €	70%	9 775,00 €
PNR Ballons des Vosges	550,00 €			550,00 €
TOTAL Subventions				189 321,50 €



Les autres produits

Les autres produits correspondent à divers écarts de règlements et s'élèvent à 1,92 €.

❖ Les produits financiers

Les produits financiers d'un montant de 290,15 € correspondent aux intérêts perçus sur le livret du Conservatoire.

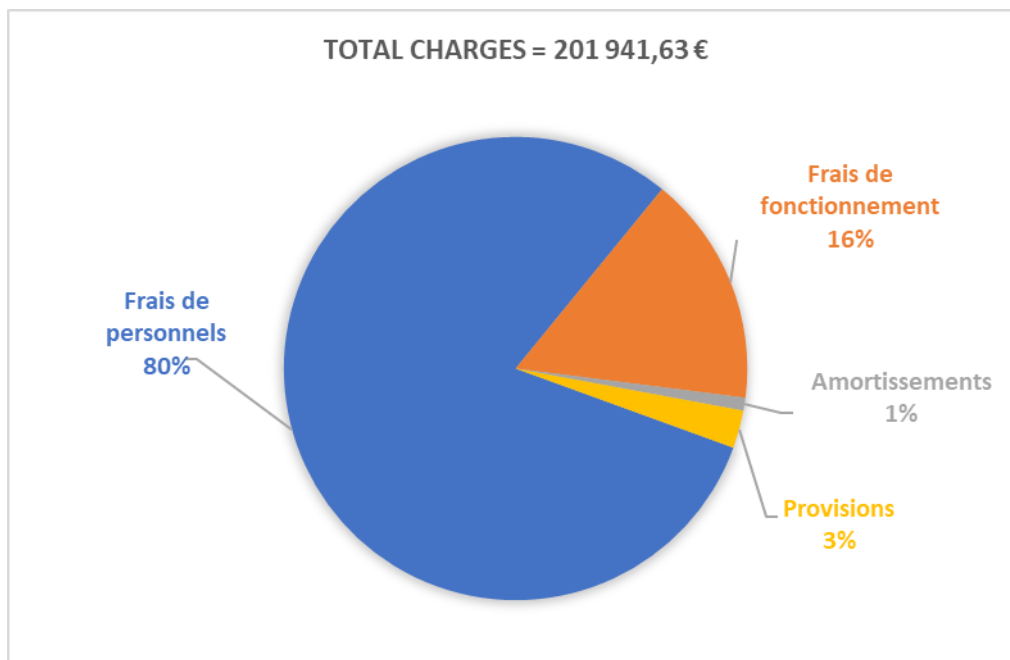
❖ Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels d'un montant de 776,27 € correspondent à l'amortissement restant à appliquer à l'exercice 2019



❖ **Les charges d'exploitation**

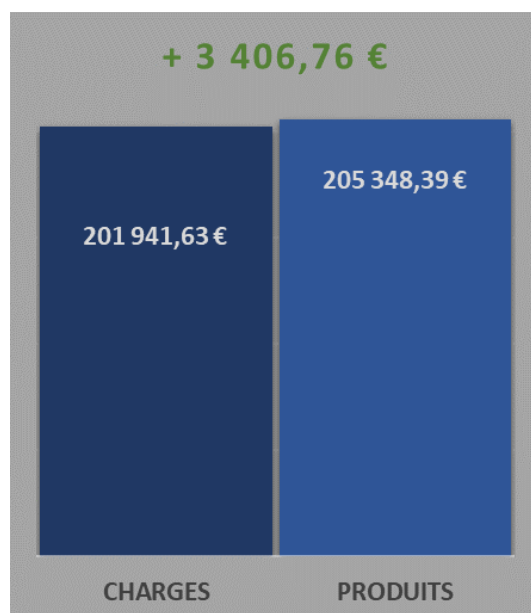
Elles s'élèvent à 201 941,63 € et se répartissent ainsi :



Nature des charges	Total
Frais de personnels	162 250,40 €
Frais de fonctionnement	32 544,83 €
Dotation aux amortissements	1 812,88 €
Provisions pour risques et charges	5 333,52 €
Total Charges 2019	201 941,63 €

Conclusion

L'exercice 2019 du Conservatoire révèle un résultat net positif de 3 406,76 €. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale que cet excédent soit affecté aux fonds propres associatifs.



Présentation du bilan comptable réalisé par le cabinet YZICO – Nancy

Lettre du commissaire aux comptes HP MIECAZE

Bilans actif et passif réalisés par le cabinet YZICO – Nancy

Compte de résultat synthétique réalisé par le cabinet YZICO – Nancy



HP MIECAZE

Expert-comptable diplômé par l'état
Inscrit au tableau de l'Ordre
de la région de Lorraine

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nancy

ASS. POLE LORRAIN DU FUTUR CBN NE

77 GRANDE RUE

54180 HEILLECOURT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Articles L 225-100 et L 823-9 du Code de Commerce)

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de l'association POLE LORRAIN DU FUTUR CBN NE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association POLE LORRAIN DU FUTUR CBN NE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

31, avenue de la Résistance ■ 54520 LAXOU
Tél. : 03 83 57 34 45 ■ Fax : 03 83 57 30 38 ■ hpm@hexo-conseil.fr



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Vérification du caractère approprié des méthodes comptables appliquées et assurance de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

ly



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

ly



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laxou, le 28 janvier 2020

Henry-Pierre MIECAZE

Commissaire aux Comptes



Ass. POLE LORRAIN DU FUTUR CBN NE
ASSOCIATION BILAN ACTIF
 Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	4 603,75	2 351,25	2 252,50	
Autres immobilisations corporelles	10 018,94	3 232,58	6 786,36	816,07
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	15,25		15,25	15,25
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	14 637,94	5 583,83	9 054,11	831,32
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés	5 000,00		5 000,00	4 752,50
Autres	71 603,00		71 603,00	72 443,50
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	85 866,16		85 866,16	44 134,51
Charges constatées d'avance (3)	992,23		992,23	879,03
TOTAL (III)	163 461,39		163 461,39	122 209,54
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	178 099,33	5 583,83	172 515,50	123 040,86
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				



Ass. POLE LORRAIN DU FUTUR CBN NE
ASSOCIATION BILAN PASSIF
 Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	85 253,81	78 841,61
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	3 406,76	6 412,20
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	9 223,73	
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	97 884,30	85 253,81
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge	10 097,31	4 763,79
TOTAL (III)	10 097,31	4 763,79
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	10 000,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 748,55	5 713,33
Dettes fiscales et sociales	30 435,34	22 609,93
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	18 350,00	4 700,00
TOTAL (V)	64 533,89	33 023,26
Ecart de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	172 515,50	123 040,86
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	64 533,89	33 023,26
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



Ass. POLE LORRAIN DU FUTUR CBN NE
ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	14 958,55	8 488,96
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	189 321,50	145 426,50
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	1,92	1,50
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	204 281,97	153 916,96
CHARGES D'EXPLOITATION (II)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	32 544,32	22 445,78
Impôts, taxes et versements assimilés	2 355,15	1 591,61
Salaires et traitements	119 023,86	86 204,16
Charges sociales	40 871,39	35 530,70
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 812,88	256,25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	5 333,52	1 722,59
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	0,51	7,53
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	201 941,63	147 758,62
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	2 340,34	6 158,34
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	290,15	253,86
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	290,15	253,86
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	290,15	253,86
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	776,27	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	776,27	



Ass. POLE LORRAIN DU FUTUR CBN NE
ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)
 Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	776,27	
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	3 406,76	6 412,20
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	205 348,39	154 170,82
TOTAL DES CHARGES	201 941,63	147 758,62
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	3 406,76	6 412,20
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	3 406,76	6 412,20
* Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier	4 472,76	4 472,76
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	776,27	

